



## Demande 3éme carte séjour pour mariage mix

Par **pradaaaaa**, le **24/03/2010** à **09:42**

Bonjour,

je suis un étranger marié avec une française depuis 2 ans la .

on s'entend plus maintenant chaque vivre tous seule chacun son appartement

on se dispute toujours du coup elle me frappe et elle m'harçolle pourtant j'ai des plaintes contre elle

la j'ai mon appartement et j'ai CDI je veux juste savoir si je peux renouveler 3 carte séjour même si elle est plus avec moi et elle vit dans un autre département

merci !!

Par **chris\_idv**, le **24/03/2010** à **15:53**

Bonjour,

Cela dépend du titre de séjour dont vous disposez.

En effet si votre titre de séjour est "vie privée et familiale conjoint de français" le fait de vivre séparément de votre conjointe exclut la possibilité de renouveler un tel titre.

Par contre si votre titre de séjour est autre que "vie privée et familiale conjoint de français"

alors le fait que vous viviez séparée de votre épouse n'a pas d'incidence.

Cordialement,